

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le contexte européen

Selon le Commissaire à la Justice Franco Frattini, l'immigration est l'un des aspects politiques les plus importants que l'UE et ses Etats Membres sont en train de traiter et il devrait se placer au sommet de l'ordre du jour de l'UE.

Suite au traité d'Amsterdam, la Communauté a acquis une compétence en matière d'immigration et d'asile et, entre les années 2000 et 2001, un nombre d'actes a été proposé et adopté dans le but de mettre en place une politique commune en ce domaine. Par exemple, la Commission et le Conseil ont adopté une directive concernant le regroupement familial et une autre concernant le statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée.

En outre, afin de mettre sur pied une politique commune et globale sur l'immigration et de gérer d'une manière efficace les flux migratoires, la Commission et le Conseil Européen de Laeken (Juillet 2001) ont proposé l'adoption d'une méthode ouverte de coordination pour la Politique Commune sur l'Immigration qui propose des objectifs appropriés au niveau de la Communauté et qui, au même temps, promeut l'implémentation des plans d'action nationaux pour tous les Etats Membres de l'UE.

Le contexte régional

En suivant les lignes directrices de la Commission et de son Livre Vert sur la manière la plus appropriée de gérer l'immigration économique, la Région de la Vénétie veut mettre sur pied et réaliser des projets et des activités pour augmenter et renforcer ses partenariats et ses relations avec les Etats Européens.

La Région de la Vénétie, promotrice du programme de benchmarking sur les bonnes pratiques pour l'intégration des immigrés, est l'une des régions les plus développées d'Italie: elle a été le pionnier du développement local à travers les "districts et regroupements industriels" et les stratégies de "bottom up" avec des incitations spécifiques pour la création d'entreprise et d'emploi dans les petites et moyennes entreprises.

Ce modèle de développement est bien connu en Europe et il a produit des performances de haut niveau économique: le PRB (produit régional brut) est augmenté de 5 fois de 1970 à 2000 et un nombre indiscutable de nouvelles entreprises s'est imposé dans la région.

Le lien entre le capital social et le capital économique a joué un rôle essentiel en donnant l'impulsion à ces performances: la Région de la Vénétie veut garder ce lien pour assurer soit la continuité entre le capital économique et territorial, soit l'amélioration du capital social à travers l'inclusion sociale (dans le tissu socio – économique) des immigrés et de leurs potentialités, de la même façon que les capacités des paysans et d'autres groupes marginaux ont contribué au "start up" du développement local de la région dans les années soixante.

Les objectifs

Selon les dispositions et les lignes directrices du bilan social approuvé par le gouvernement de la région en 2004, il est nécessaire de continuer à créer les meilleures conditions pour soutenir les potentialités de chaque personne en valorisant son apport pour la communauté et pour ses acteurs (entreprises, ressources humaines et de travail, écoles, etc.).

Pour cette raison, le gouvernement locale de la Région de la Vénétie estime qu'il est nécessaire de faire une comparaison entre sa propre expérience et celle des autres pays européens pour individuer de bonnes pratiques et des expériences significatives, avant de créer et promouvoir un propre modèle régional d'intégration.

En faisant recours à cette stratégie, la Région de la Vénétie créera un système d'intégration original et à succès et, par conséquent, pourra devenir un point de repère et un modèle pour beaucoup de régions italiennes et européennes concernées par les flux migratoires.

Trois pays invités au programme de benchmarking (France, Allemagne, Royaume-Uni) ont une longue et bien prouvée tradition en ce domaine: c'est pour ça que le Gouvernement de la Région de la Vénétie sera reconnaissant pour chaque aide, conseil ou proposition provenant de bonnes pratiques de ces pays. L'un des partners, l'Espagne, est concerné par le phénomène de l'immigration plus ou moins des années quatre-vingt, comme l'Italie: son expérience pourra être une bonne comparaison avec les processus adoptés pour affronter ce défi d'une façon appropriée.

Les résultats du benchmarking seront introduits dans les programmes du gouvernement régional pour ses politiques et ses plans.

STRUCTURE DU PROJET

Le Gouvernement de la Région de la Vénétie, conscient des problèmes croissants dûs aux flux migratoires, veut mettre sur pied et réaliser avec ses ressources un programme spécifique à ce sujet

et il a demandé à Italia Lavoro, la structure exécutive du Ministère du Travail et des Affaires Sociales de l'Italie, de préparer une action ciblée sur les bonnes pratiques disponibles dans 4 pays européens (Allemagne, France, Royaume-Uni et Espagne) portant sur les 4 aspects principaux de ce programme, c'est-à-dire:

- l'intégration ou l'inclusion des immigrés dans le domaine des politiques du logement ;
- l'intégration ou l'inclusion des immigrés dans le domaine des politiques sociales et culturelles ;
- l'intégration ou l'inclusion des immigrés dans le domaine des politiques scolaires et linguistiques ;
- l'intégration ou l'inclusion des immigrés dans le cadre du marché du travail.

Faisant suite à la délibération du Gouvernement de la Vénétie (DGR 2575, du 27 septembre 2005), Italia Lavoro a reçu la charge de mettre sur pied et réaliser trois activités principales:

une recherche sur l'immigration dans 4 pays européens: Allemagne, Royaume-Uni, France et Espagne. Ce type de travail doit mettre en lumière les bonnes pratiques et les expériences significatives développées dans ces pays, en particulier sous les suivants aspects:

- Politiques d'intégration pour le logement;
- Politiques d'intégration culturelle, scolaire et linguistique;
- Politiques d'intégration sociale et civique;
- Politiques d'intégration dans la formation professionnelle et le marché du travail.

création des partenariats entre la Région de la Vénétie et 4 pays européens: Allemagne, Royaume-Uni, France et Espagne à travers des contacts téléphoniques, des rencontres, des jumelages, des échanges de renseignements, etc.

Pour chaque pays il est nécessaire de mettre en relief un partenaire principal et des autres partenaires supplémentaires dans le but de créer un réseau portant sur les thèmes de l'immigration.

Les partenaires principaux sélectionnés par l'équipe de Italia Lavoro sont les suivants:

- Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales – DG Integración de Inmigrantes en Espagne;
- Bundesamt für Migration und Flüchtlinge en Allemagne;
- Job Centre Plus dans le Royaume-Uni;
- ANAEM –Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations en France.

L'organisation d'une rencontre finale de clôture à Bruxelles avec les partenaires principaux et supplémentaires dans le but d'expliquer les résultats du programme de benchmarking et les lignes futures de développement du projet.